

Inf' Oloron

Le magazine municipal d'Oloron Sainte-Marie
AUTOMNE 2025 | n° 38

**Votre police
de proximité**

→ p. 6 à 9

**Bientôt l'ouverture
de la Friche !**

Pages 15, 18 et 19





Sommaire

- 3. Édito
- 4. Retour en images
- 6. Sécurité et tranquillité publiques
- 10. Services municipaux
- 12. Architecture
- 14. Urbanisme
- 15. La Friche
- 16. Environnement
- 18. Noël
- 20. Travaux
- 22. Sport
- 23. CCAS
- 24. Social
- 26. Associations
- 27. Jeunesses
- 28. Éducation
- 30. À votre service
- 31. Du côté de la CCHB
- 32. Nos commerçants et artisans
- 34. Tribunes d'expression



Retrouvez le magazine en ligne sur le site Internet : www.oloron-ste-marie.fr

Suivez Oloron Sainte-Marie sur :



Téléchargez gratuitement l'application sur l'AppStore ou le PlayStore !

Directeur de la publication : Bernard UTHURRY
Rédacteur en chef : Laurent PARIS
Crédits photos : Mairie d'Oloron Sainte-Marie sauf Thierry GOUIRRIEC (portraits élu.e.s), CCHB (piscine, p.4), collection personnelle M. NAGY (p.4), Clément HERBAUX (ouverture de saison, p.5, p.2, p.36), Melanie CANNAC (24H du Mur, p.5), Photo Club Messier (Virandes p.5), François BLANCHART (p.12 et 13), François BLANCHART (p.15), Pierre CAYUELA (Harmonie municipale, p.26), Gaëtan PORTENART (La Balmo, p.32), Maxi Zoo (p.32)
Rédaction, conception, réalisation : Sylvie CASENAVE, Sylvia CORNO.
Parution novembre 2025
Impression : imprimerie CHARONT
6800 exemplaires sur papier PEFC
Dépôt légal à parution ISSN 2494-4092
Distribution : ESAT Saint-Pée



Hôtel de Ville
2 Place Georges Clemenceau
CS 30138
64404 Oloron Sainte-Marie
cedex
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél : 05 59 39 99 99
accueil@oloron-ste-marie.fr
www.oloron-ste-marie.fr

Animations et tranquillité urbaine

Cette édition automne-hiver d'Inf'Oloron vous permettra de prendre connaissance de l'actualité à haute intensité de notre commune.



Bernard UTHURRY
Maire
d'Oloron Sainte-Marie
Président de la
Communauté de
Communes
du Haut-Béarn
Conseiller régional de
Nouvelle-Aquitaine

L'automne a relayé de manière effervescente l'ambiance chaleureuse des Quartiers d'Été. Le challenge Jonathan Lassus-David et ses deux concerts géants d'IAM et de Black M, la Garburade, la Fête des Associations, qui a battu tous les records de participation, l'Ouverture de la saison culturelle à Jéliote, les Journées du Patrimoine, les Virades de l'Espoir au top, Octobre Rose sport, chic et mode, les 24 heures du Mur, la fête de la Saint Grat, les soirées BeeZoo... ont mobilisé des milliers de personnes.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont permis la réussite de ces événements : les associations, les artistes, les partenaires, les Comités des Fêtes, les services municipaux. Merci pour leur compréhension aux riverains qui ont pu subir quelques aléas.

Oloron Ste-Marie fut aussi à la mi-octobre le carrefour des architectes venus de Nouvelle-Aquitaine et bien au-delà. Les Rencontres d'« Architecture en Mouvement » ont permis de croiser les pensées, les réflexions et les fulgurances de plusieurs centaines de professionnels et d'étudiants emballés par les richesses et la diversité de notre patrimoine bâti et paysager.

Vous lirez aussi que nous avons très significativement augmenté le rayonnement de notre Police Municipale en doublant ses effectifs et en organisant, dans ce nouveau format, ce qui relève des trois axes prioritaires : la proximité, la professionnalisation des agents et la coordination avec la gendarmerie.

Les premiers retours d'opinion sont très positifs.

Dans une actualité trébuchante et anxiogène, le dynamisme local résiste et redonne le sourire, n'en déplaise à quelques plumes toujours acides.

Vous noterez que l'actualité quotidienne de notre ville doit beaucoup aux services municipaux pour l'entretien, la prévention, l'accompagnement et la réalisation des tâches qui les honorent.

Ainsi entre autres, les travaux de voirie se poursuivent, du côté de la rue d'Aspe actuellement, et dans une douzaine d'autres rues en cours ou en perspective proche de requalification. Le remplacement de la canalisation de l'Ourtou qui dessert en eau potable une majeure partie d'Oloron Sainte-Marie fait l'objet d'un énorme chantier, très coûteux mais très bien financé par l'Agence Adour Garonne.

Ces investissements massifs vont de pair avec l'accompagnement par notre collectivité des enfants, des personnes âgées et de celles et ceux que les épreuves n'épargnent pas.

Dans quelques semaines, une Célébration des Lumières, festive et populaire, ouvrira les festivités de fin d'année dont vous trouverez le programme dans la brochure jointe à ce dernier magazine de l'année 2025.

Je vous en souhaite une agréable lecture.

Bien fidèlement.

ÇA S'EST PASSÉ...



1. Le banquet d'odeurs, une pépite découverte lors des Journées européennes du Patrimoine.
2. Cet été, la piscine intercommunale s'est ouverte à des activités culturelles et artistiques.
3. Lajos Nagy, qui fut longtemps président du Souvenir Français oloronais, a effectué un saut en parachute à l'âge de 85 ans ! « Quel bonheur... ça décoiffe ! », a-t-il commenté. Prochain défi : un baptême de plongée !
4. Plus de 100 sportifs et sportives des clubs oloronais, ayant obtenu un titre régional ou supérieur, ont été récompensé-e-s.

... À OLORON SAINTE-MARIE



1. Les 18 et 19 octobre, les 24 Heures du Mur ont assuré le spectacle convivial et sportif, comme chaque année !
2. La foule le 13 septembre pour la Fête des associations.
3. Également pour l'ouverture de la Saison Culturelle le 21 septembre.
4. Fin septembre, les Virades ont recolté 40 500 € en faveur de la recherche contre la mucoviscidose et pour l'amélioration des soins et de la qualité de vie des malades.

Une Police Municipale réorganisée



De nouveaux locaux, une équipe doublée, des vélos prêts au service et une 2^e voiture en perspective, des projets prêts à être dégainés pour une ville plus sûre : découvrez la nouvelle Police Municipale oloronaise !

« 85% de terrain, 15% de bureau »

Oloron Sainte-Marie a la chance d'être une ville réputée tranquille. Cela n'empêche pas d'y constater les mêmes agissements et incivilités qu'ailleurs : trafic de stupéfiants, rodéos motorisés, occupations illégales de l'espace public, cambriolages, tapage, incivilités routières, etc.

C'est pourquoi la Ville a renforcé sa Police Municipale. Elle vient de passer de 2 à 4 agents, dont un chef de service qui est arrivé en septembre, Saoudi Issoufi.

« Mes missions sont données par l'autorité territoriale pour assurer la tranquillité de la commune, explique-t-il. C'est sur cette base que nous avons déroulé un plan d'actions.

» (lire en page suivante)

Pour résumer, la Police Municipale va se développer autour de trois axes forts : la proximité avec les habitant-e-s, la professionnalisation des agents du service et le développement de la coordination avec les partenaires locaux notamment la Gendarmerie.

Pour cela, il faut des outils, surtout des moyens de locomotion. « La voiture est idéale pour aller loin, car n'oublions pas que notre territoire est large, ou vite, dans le cas d'interventions, précise Saoudi Issoufi. Pour la majeure partie de notre mission, il faut privilégier les patrouilles pédestre ou VTT pour être véritablement sur le terrain et aller à la rencontre des habitant-e-s. »

Pour une Police Municipale, le contact avec les administré-e-s est essentiel. Saoudi Issoufi prône l'importance du temps de terrain, « 85% de terrain, 15% de bureau » : l'administratif reste essentiel et nécessaire pour rédiger des rapports d'activité, comprendre les priorités opérationnelles, adapter les missions, etc.

Le doublement des effectifs permet aussi une meilleure amplitude de présence de terrain. La Police Municipale a une « activité théorique 24h/24 », c'est-à-dire que ses horaires habituels (en semaine, de 8h à 17h) n'empêchent pas une présence sur d'autres plages horaires en fonction des besoins.

DOSSIER SÉCURITÉ-TRANQUILLITÉ PUBLIQUES



« La Police Municipale agit pour la sécurité et la tranquillité des Oloronais-es »

Plan d'actions

- Sécurisation aux abords des établissements scolaires
- Lutte contre les incivilités
- Sécurisation des manifestations
- Mise en place de la police de proximité
- Lutte contre les trafics de stupéfiants
- Lutte contre le sentiment d'insécurité
- Lutte contre les rodéos motorisés
- Suivi et contrôles des occupations illégales de l'espace public
- Renforcement de la coordination avec les services de l'Etat
- Professionnalisation et restructuration de la Police Municipale
- Sécurisation des transports

RENCONTRER LA POLICE MUNICIPALE

- ➔ Dans ses locaux place G. Clemenceau (face Hôtel de Ville)
Sinon : se renseigner à l'accueil de l'Hôtel de Ville
- ➔ N° de permanence : **06 80 93 12 59** joignable du lundi au vendredi de 8h à 17h30 ainsi que le week-end lors de manifestations communales



Une meilleure articulation entre la Police Municipale et la Gendarmerie

Les instances de coordination, déjà existantes, vont être renforcées dans les prochains mois.



Police et Gendarmerie plus proches

Formation : les agents de Police Municipale pourront bénéficier des formations de leurs confrères gendarmes.

Patrouilles : policiers et gendarmes pourront exercer ensemble des missions de présence sur le terrain.

Échange de données : les policiers ne peuvent pas avoir accès aux fichiers nationaux, mais pourront désormais utiliser ceux de la Gendarmerie.

Interopérabilité : les policiers municipaux seront équipés de radios pour être en lien direct avec les Gendarmes.

Pour veiller à la sécurité et la tranquillité publiques, on peut compter sur la Police Municipale et la Gendarmerie, lesquelles travaillent en bonne coopération.

Elles se réunissent une fois par an avec d'autres acteurs du secteur (Préfecture, organisations sociales, associations de prévention, etc.) au sein du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

Ce CLSPD est une instance stratégique de la sécurité du territoire. Le préfet y fait notamment redescendre les axes prioritaires définis au plan national, comme c'est le cas cette année avec la prévention des violences intrafamiliales.

En complément, un CLSPD restreint va être mis en place. Il se réunira tous les deux mois entre l'élu chargé de la tranquillité et la sécurité publiques, la Gendarmerie et la Police Municipale. Si besoin, en fonction de la thématique et de la problématique, cette instance restreinte sera ouverte à d'autres organismes tel que la Sous-Préfecture, des associations, etc. Plutôt que d'évoquer les projets, cette instance s'attachera à identifier les résultats et les pistes d'amélioration.

En plus de ces réunions, la Police Municipale et la Gendarmerie sont liées par une convention, qui va être prochainement revue pour renforcer la coopération inter-services (lire en encadré).

Maîtrisez vos animaux de compagnie

La plan d'action de la Police Municipale intègre le respect et l'application des règles de santé publique et de sécurité. Des actions de prévention puis des sanctions seront prochainement mises en place en direction des propriétaires de chiens non tenus en laisse sur l'espace public (Jardin

Public, Parcours santé, rues et chemins, voie verte de Pondeilh, etc).

Les déjections canines seront sanctionnées, à toute heure, ainsi que le non respect du règlement sanitaire départemental et des arrêtés municipaux qui concernent le nourrissage des chats et des pigeons.

DOSSIER SÉCURITÉ-TRANQUILLITÉ PUBLIQUES

En patrouille
avec la Police Municipale

Avant de partir en patrouille, les policiers sont questionnés par un administré.

Les policiers municipaux sont présents aux abords des écoles.

Repérage et surveillance dans un quartier rural après survenance de cambriolages récents.

Leur local , place Clemenceau en face de la mairie

Les policiers municipaux à la rencontre des commerçants pour leur faire connaître le 06 80 93 12 59, n° de portable du service.

Prise de contact de terrain avec des habitants dans la rue Louis Barthou.

Améliorer le service rendu aux habitant-e-s

Des ajustements sont régulièrement apportés pour que le fonctionnement des quelque 180 agents soit en adéquation à la fois avec la commande de l'autorité territoriale, et avec les besoins et demandes des administré-e-s.

La mairie d'Oloron Sainte-Marie a récemment repensé l'organisation de ses services techniques. Elle s'est appuyée sur ses principaux objectifs stratégiques : la transition écologique et le plaisir d'habiter la ville. En ce qui concerne les transitions, les services techniques adaptent leurs procédures et leur matériel pour optimiser les économies d'énergie, développer les énergies renouvelables, préserver la biodiversité et la ressource en eau, appliquer les principes d'économie circulaire et accompagner globalement la transition (forêt, divers services communaux, etc.). Pour le bien-vivre en ville, les services sont optimisés pour gérer au mieux la propreté et l'entretien des espaces, la modernisation des bâtiments publics, le plan d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et la sécurisation des déplacements, notamment piétons

et cyclistes. Une programmation pluriannuelle est privilégiée pour définir les priorités et anticiper les travaux. Globalement, qu'est-ce qui a changé au sein des services ? L'organigramme reste découpé en plusieurs Directions, lesquelles regroupent plusieurs services. Par exemple, le service propreté (lire page ci-contre) a été rattaché à la voirie, désormais appelé « Renouvellement urbain - Cadre de vie ». La propreté n'est donc plus rattachée aux espaces verts, renommés « Transition énergétique et écologique » pour conforter le virage environnemental amorcé depuis 10 ans. Au sein des services municipaux, les agents sont tou-te-s rattaché-e-s à un service correspondant à leur spécialisation. Cependant, la transversalité est une réalité

quotidienne : les agents sont polyvalents, que ce soit pour suppléer un autre service lors d'un surcroît d'activité, pour des actions choc sur un espace, ou tout simplement pour favoriser l'entraide inter-services et rompre la monotonie. Le fait de renommer les sous-directions par des vocables plus conformes à leur réalité contemporaine, et la montée en expérience de chefs de services désireux-ses d'exprimer leur empreinte managériale, a conduit également à optimiser quelques procédés (lire l'exemple de l'organisation du service propreté).



2 mots-clés

Planification et transversalité

L'exemple de la propreté en ville

Les lundis et vendredis, c'est-à-dire avant et après les principaux événements, priorité est donnée au nettoyage urbain, notamment en vidant les poubelles.

Les travaux d'entretien des quartiers urbains sont plutôt réservés aux autres jours : mardi, mercredi et jeudi. C'est à ce moment-là que les agents interviennent avec le brûleur, les rotatifs et la balayeuse pour nettoyer les trottoirs et les bordures, en plus de l'entretien réalisé par les riverains

(à qui incombe légalement l'entretien des abords de leurs propriétés).

À savoir : il faut environ 2 mois et demi aux équipes pour finir le tour de ville de nettoyage des trottoirs et bordures. Quand c'est fini, on recommence ! Sauf si on n'est pas dans la saison de pousse - comme c'est le cas actuellement - et qu'il faut alors se concentrer sur d'autres missions : branchages, feuilles mortes, etc.

Le service urbanisme repensé

Auparavant sous la responsabilité des services techniques, le service urbanisme a récemment été intégré à la Direction générale des services. Il poursuit ses missions sur les formalités d'urbanisme (permis, façades, etc.) mais intègre aussi désormais des missions concernant l'aménagement de la ville et le programme « Petites villes de demain ». Il paraissait logique en effet de fondre tout ce qui a trait à l'habitat et la revitalisation au sein d'un même service, qui travaille main dans la main avec le Pôle urbanisme-habitat de la CCHB.

Des objectifs... et des moyens

Pour améliorer le service rendu à l'utilisateur, la mairie organise les services publics dont elle a la charge. Pour cela, elle veille à la formation des agents. Le budget formation a d'ailleurs augmenté depuis trois ans. Des travaux sont également menés sur la sécurité et la prévention. Depuis quelques années, la collectivité est dotée d'une agente spécialement dédiée à la prévention.

Oloron a reçu **la Biennale d'Architecture**



Les tables rondes étaient organisées à la Médiathèque des Gaves

En octobre, Oloron Sainte-Marie a accueilli les "Rencontres d'Architecture en mouvement". L'occasion de faire de belles rencontres, de faire connaître la ville et de découvrir d'autres horizons, et de donner à la capitale du Haut-Béarn une aura nationale.



Tente berbère et exposition visuelle pour faire réfléchir sur le parvis de la Médiathèque



Plusieurs expositions étaient présentées à l'Espace Laulhère



Le public scolaire a été associé à cette Biennale, avec la participation des étudiant.e.s en architecture de la région.

« Doutez de là où vous avez confiance et ayez confiance en vos doutes »

Nicola DELON architecte, inspiré par JJ ROUSSEAU



Sur le pont d'Oloron, on y fait la fête !



Soirée conviviale sur la place Saint-Pierre.



Déclarez vos travaux au Cadastre !

Si vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme pour effectuer des travaux, il vous revient de faire une double déclaration à leur achèvement.

À QUI ?

- Auprès de votre mairie : déclaration d'achèvement et de conformité des travaux,
- Auprès du Service départemental des impôts fonciers : formalités fiscales.

QUAND ?

Les services fiscaux sont informés automatiquement de votre autorisation d'urbanisme. Un 1^{er} mail vous demandera de préciser la nature de vos travaux et leur date prévisionnelle d'achèvement (modifiable). Un 2nd mail vous sera transmis lors de cette date d'achèvement : vous aurez alors 90 jours pour effectuer votre déclaration foncière d'urbanisme. C'est une obligation légale.

COMMENT ?

www.impots.gouv.fr > Mon espace (particulier/professionnel) > Biens immobiliers > Renseignements fonciers attendus (ou déclaration foncière attendue) (selon le local concerné par les travaux).

ATTENTION !

En cas d'absence de déclaration, l'administration fiscale procédera à l'évaluation d'office de votre bien.

→ Prenez rendez-vous !

Le service Urbanisme vous accueille du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, et reçoit sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi. Prenez rendez-vous au 05 59 39 99 99 ou à j-servat@oloron-ste-marie.fr



La Ville soutient les propriétaires qui engagent des travaux de rénovation de leur logement et notamment de leurs façades.

EN SAVOIR PLUS :

www.oloron-ste-marie.fr > Mes services > Urbanisme

La Friche prête à ouvrir

**RENDEZ-VOUS LE VENDREDI
19 DÉCEMBRE** pour inaugurer
la Friche au cours d'une soirée
populaire et festive !

Depuis l'acquisition du bâtiment jusqu'aux travaux en passant par l'élaboration du projet architectural et participatif, la Friche occupe l'actualité depuis plusieurs années. Pourtant, le 19 décembre marque moins une fin qu'un début : cette date lance en effet le « go » de ce lieu de vie et de partage.

La Friche va démarrer de façon festive en accueillant un Marché de Noël et diverses animations pendant les vacances de fin d'année. Les commissions qui composent l'association travaillent aussi sur le programme sur le long terme.

Vous aussi, vous avez des idées pour animer ce lieu ? Rejoignez l'équipe et partagez vos projets !

Adhérez à l'association !

Pour participer aux projets et animations,
Pour prendre part à la communauté,
Pour découvrir et soutenir l'association,
Pour bénéficier de tarifs préférentiels (location, événements, etc.),
Prix libre jusqu'au 31/12/2026.



En savoir plus sur le programme de fin d'année : p.18-19

Contact

amisdelafriche@gmail.com

06 23 64 02 81

En cours : site internet et réseaux sociaux !



LA FRICHE

Infos chantier

Jardin intérieur en cours de
finitions mi novembre
Réception du bâtiment 1^{ère}
semaine de décembre

Contactez les commissions

Vous souhaitez vous renseigner sur les projets, donner votre avis ou vous impliquer ? Contactez l'association qui vous dirigera vers l'une des commissions :

- **Communication**
- **Programmation événementielle**
- **Accessibilité et aménagements**
- **Partage de savoirs, formation, éducation populaire**
- **Modèle économique et partenariats**
- **Jeunes**
- **Engagements écologiques et sociaux**

Prendre soin des arbres du Parc Pommé



Un expert a mesuré l'état physiologique et sanitaire des 273 arbres du parc pour permettre à la Ville de garantir la sécurité des usagers.

Il est rassurant de constater que dans leur grande majorité, les arbres du Parc Pommé sont en bonne santé. Cependant, l'expert a remarqué une trentaine d'arbres en difficulté, dont 6 « nettement dépérissants », et d'autres moins atteints mais situés dans des zones fréquentées par le public.

En regard de ces paramètres, 20 arbres ont dû être abattus, essentiellement les tilleuls de l'allée située au-dessus des jardins collectifs.

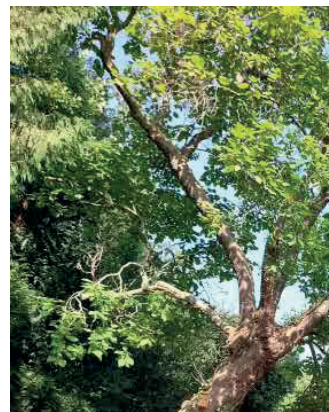
Une concertation a été menée avec les associations oloronaises de sauvegarde de la nature, Pyrénées Re-Belles et l'ACCOB, et avec le comité de quartier. Devant la nécessité de maintenir la sécurité, aucune opposition n'a été exprimée concernant ces abattages ; au contraire, des propositions ont été faites pour que les habitant-e-s soient invité-e-s à rendre une dernière visite à ces arbres avant leur abattage, ou pour mieux valoriser le bois récupéré.

Les associations sont attentives au programme de replantation qui sera proposé dans les prochaines semaines. L'allée sera replantée pour lui garder sa fonction première, avec un choix des essences en fonction de l'adaptation au changement climatique. Concernant les abattages erratiques, les replantations pourront avoir lieu dans d'autres secteurs, au mieux de l'intérêt du patrimoine arboré.

QUE DEVIENDRA LE BOIS ?

Dans la mesure où la sécurité publique est garantie, plusieurs arbres sont en partie conservés pour servir d'habitat écologique.

Le bois des abattages sera valorisé en broyat majoritairement, et le reste en bois-énergie.



La canalisation de l'Ourtau en travaux

Le chantier se poursuit jusqu'au premier trimestre 2026. Il s'agit d'optimiser et de sécuriser le principal prélèvement d'eau potable de la commune.

Les pelles mécaniques sont à l'œuvre dans le quartier du Bager afin de remplacer la canalisation située entre la source de l'Ourtau et le réservoir d'eau potable, sur un linéaire de 2500 m. La source est captée selon les préconisations environnementales, en gérant le débit réservé à la rivière. En plus des canalisations, les travaux consistent à électrifier le site : cela permettra de réguler les volumes prélevés et d'installer

un système de vidéosurveillance, entre autres avantages.

Ce chantier présente un enjeu sanitaire au regard de l'amélioration de la qualité de l'eau en distribution, mais aussi économique car la régulation des volumes prélevés aura une incidence sur la redevance annuelle payée par la Ville. Le chantier a un coût de 2 M€ dont la moitié est financée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

→ La source du l'Ourtau est captée pour fournir l'eau potable à Oloron-Sainte-Marie depuis 145 ans !

PRÉSERVONS NOS « ARBRES REMARQUABLES »

Oloron Sainte-Marie a reçu deux labels récompensant des « Ensembles arborés remarquables ». Au Bager, il s'agit d'un ensemble arboré situé entre la borne 12 et le col du cerisier, sur 2,3 km de long et 50 m de large. Plus de 200 arbres vivent dans l'espace labellisé. 24 sujets méritent particulièrement le terme "remarquable", notamment deux Tulipiers de Virginie de plus de 50 m de haut, dont un record d'Europe*, et un Tuya de Californie qui est record de France et 2° ou

3° d'Europe. Au Parc Pommé, l'ensemble du parc obtient le label, pour 18 arbres titrés, dont plusieurs arbres remportant le titre de record d'Europe (un Photinia Serratifolia et 2 Plaqueminiers de Chine) ou de record de France (notamment un Cèdre de l'Himalaya). Pour la Ville, l'engagement pour la préservation des arbres fait suite à la définition du plan de gestion de la forêt, et au conventionnement avec le WWF pour la préservation de

l'écosystème forestier et à l'entretien constant du patrimoine arboré urbain.

Les labels ont été remis par l'association A.R.B.R.E.S, en présence de l'association oloronnaise ACCOB. Les records indiqués sont ceux du listing de l'association « Monumental Trees », à laquelle A.R.B.R.E.S et l'ACCOB coopèrent ; ce listing référence les arbres "champions" (en diamètre ou en hauteur) et il est mis à jour régulièrement par de nouvelles entrées.





Oloron prépare les fêtes de Noël

Découvrez le
programme
complet
distribué avec ce
magazine !

Rendez-vous
sur nos réseaux
ou notre agenda
en ligne pour en
savoir plus !



- 5 déc. : Célébration des Lumières
- 5 -7 déc. : Téléthon avec le marathon des chorales
- 10, 24 et 31 déc. : Mercredis Jeunesses
- 17 déc. : Animations des écoles
- 19 déc. : Inauguration de la Friche
- 19-24 déc. : Marché de Noël
- 19 déc. - début janvier : Piste de luge
- 19, 22, 26, 29 déc. et 2 janv. : Balades en calèche
- 20 déc. : Agora des jeunes
- 20 déc. : Concert de l'Harmonie Municipale
- 26 déc. : Spectacle poétique et familial en plein air



Et
aussi :

- LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS LE 21 DÉCEMBRE
- DES JEUX EN BOIS DANS LA FRICHE
- DEUX APRÈS-MIDI "MAQUILLAGE" POUR ENFANTS LES 21 ET 22 DÉCEMBRE
- DEUX REPRÉSENTATIONS DU SPECTACLE "LES TROUBAROUDEURS ET LE PÈRE NOËL" PAR LA CIE IFÉBO (ICO) LE 23 DÉCEMBRE

- DES JEUX DE PISTE
- DES VISITES PATRIMOINE
- UN CONCERT DE GOSPEL À LA CATHÉDRALE
- UN SPECTACLE PYROTECHNIQUE
- UNE CHORALE BÉARNAISE À L'ÉGLISE DE SAINTE-CROIX
- LA FÊTE FORAINE ET LES STANDS AU JARDIN PUBLIC





Mercredi 17 décembre, la population est invitée à rejoindre les enfants des écoles pour une animation à la salle du Bel Automne, à partir de 14h. Des ateliers gratuits sur le thème de Noël, organisés par les animatrices/eurs des écoles, seront proposés aux enfants, avant un goûter offert par les parents d'élèves.

Piste de luge

C'est l'attraction phare du Noël oloronais cette année : une piste synthétique de près de 30 m de long pour des sensations de glisse garanties ! La piste de luge sera ouverte pendant toutes les vacances scolaires et en plus, elle sera gratuite.

Pour toutes et tous, dès 3 ans !

Mercredis jeunesses

10 décembre : animations à la plaine des sports de Saint-Pée avec les structures du territoire

24 décembre : Noël solidaire organisé par les jeunes, avec distribution de gâteaux

31 décembre : jeux de piste avec notre guide-conférencière Virginie !

Merci à nos partenaires !

En plus des nombreux services municipaux mobilisés, des troupes artistiques et des associations participent activement à rendre ce programme de Noël féérique. Merci à toutes et tous !

Célébration des Lumières

Il s'agit d'un début de soirée populaire et festif avec une déambulation à la découverte des nouveaux sujets lumineux qui égayent la ville pendant les fêtes de fin d'année. Vous pouvez rejoindre la promenade à n'importe quelle étape. Le circuit part du Jardin Public vers la place de Jaca, remonte la rue Louis Barthou, puis descend jusqu'à la Médiathèque des Gaves, et remonte enfin vers l'Hôtel de Ville où un pot convivial sera servi. Une fanfare accompagnera la déambulation. Et des surprises sont prévues !



En plus des sujets lumineux des années précédentes, la Ville a renouvelé un marché pour 3 ans pour apporter de la nouveauté. Les illuminations seront en place du 5 décembre au 5 janvier, de 18h à 23h et de 6h à 8h (nuit entière les 24 et 31).

TRAVAUX

La rue d'Aspe a entamé sa mue

Cette rue figure au plan pluriannuel de voirie, c'est une entrée de ville historique.

Elle relie les quartiers ruraux du Bager à la place Saint-Pierre, au centre du quartier Sainte-Croix. Usée, la rue d'Aspe a besoin d'un bon coup de neuf.

Une première phase de travaux a débuté le 13 octobre et se poursuivra jusqu'à début décembre, sur la portion entre la place Saint-Pierre et la rue de Bitète.

Deux autres phases suivront : jusqu'au cimetière en janvier-février 2026, puis jusqu'au début de la route des Crêtes en mars 2026.



Entretien de voirie : quelles rues sont concernées ?

D'octobre à décembre : rue Léon Blum, rue Georges Brassens, rue Darré Coqué, trottoir Carrérot, allée piétonne de Légugnon, rue Gassion

De janvier à février : rue du 8 mai, trottoirs rues de la Fraternité et du Pasteur Cadier, rue des Barats



Fin de chantier sur l'avenue Messier

Le remplacement du collecteur des eaux usées de l'avenue Georges Messier s'achève dans quelques jours.

La régie assainissement achève bientôt l'un de ses gros chantiers de l'année : le remplacement de la canalisation de collecte des eaux usées située avenue Georges Messier. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Eurovia, pour un montant de 262 000 € HT.

La partie concernée s'étendait sur 520 m entre le bout de la rue Auguste Peyré et la limite de Bidos, incluant de ce fait une portion plus fréquentée, à savoir la rocade en amont du giratoire Marie-Josèphe de Beauregard, sur quelques dizaines de mètres.

DU NOUVEAU POUR LES ATHLÈTES



Après le saut en longueur entièrement refait, place au saut en hauteur et au traçage de la piste.

Les équipements d'athlétisme sont en cours de rénovation. Ces travaux ont donné l'occasion de les déplacer de quelques dizaines de mètres, facilitant du même coup l'homologation du terrain d'honneur du rugby dont les précédents équipements étaient trop proches.

Le sautoir en longueur et zone de triple saut a été entièrement refait au 1^{er} semestre et est utilisable depuis fin juillet. Ces travaux ont coûté 25 000 €.

Au programme désormais, le déplacement et la réfection du sautoir en hauteur pour un coût prévisionnel de 45 000 € et le traçage pérenne des lignes des 6 couloirs de course.

Pour ces travaux, une entreprise sera sollicitée pour un coût de matériel de 2400 €, posé ensuite par les agents communaux. Il s'agit d'éviter le marquage à la chaux qu'il faut renouveler très souvent, au profit d'un marquage clouté comme on en rencontre sur les courts de tennis.

Nouvel éclairage au football

Poursuivant sa stratégie de remplacement des éclairages classiques par des éclairages à Leds, moins énergivores et plus efficaces, la Ville a repris l'éclairage des terrains annexes du football (n°2, 3 et 5).

Autres travaux en cours

Parking Scohy

Sautoir en hauteur au Stade

Frontball JAO



Parmi les critères qui ont permis à la commune d'obtenir cette distinction figure le dispositif "Oloron Sport Culture Vacances" qui met des activités diverses à la portée de toutes les familles, comme des descentes en canoë l'été dernier.

À Oloron

- plus de 70 associations sportives, représentant plus de 6900 adhérents,
- plus de 500 licenciés scolaires,
- plus de 1 500 sportifs occasionnels non licenciés.

Sport-santé pour les agents communaux

Grâce à un projet initié par la Direction Vie de la Cité, et au partenariat des associations sportives, les agents communaux vont avoir accès à des séances de sport après le travail. Depuis début novembre, ils/elles se retrouveront entre collègues pour pratiquer badminton et renforcement musculaire, etc. Les activités changeront après chaque période de vacances scolaires. Un bon point pour la santé physique et psychique et pour la cohésion des équipes !



Label "Sport pour tous" 5 étoiles !

La Ville a obtenu la plus haute distinction au label "Commune sport pour tous".

La Ville avait intégré la charte « Commune sport pour tous » en 2016 avec déjà 4 critères sur les 5 existants au sein de ce label régional, décerné par l'association "Aquitaine sport pour tous".

L'obtention de la 5^e étoile est principalement due au développement du sport-santé sur le territoire, à l'initiative du service des sports de la Ville, mais aussi et surtout du tissu associatif, un vivier de bonnes idées que le service accompagne au quotidien.

La commune recevra prochainement le nouveau panneau qui remplacera l'ancien situé en entrée de ville, côté route de Bayonne. Cette labellisation 5 étoiles est valable 4 ans.

Certificat « Espòrt tà tots » 5 estelas !

Era Vila que s'a ganhat era distinccion era mei hauta qui sia dens eth certificat « Comuna espòrt tà tots ».

Qu'ei en 2016 qu'era Vila integrè era carta «Comuna espòrt tà tots » dab,de tira, 4 deths 5 critèris de'queth certificat regionau decernit per er'associacion « Aquitània espòrt tà tots ». Obtièner era cincau estela qu'ei màgerment eth frut deth desvolopament der espòrt-santat sus eth territòri, ua iniciativa deth Servici der espòrt dera Vila mes, tanben i sustot, per'mor d'aver un teishut associatiu, vertadèr vivarau de bonas ideas, acompanhat, tot dia, per aqueste Servici. Era comuna que receberà lèu eth panèu navèth ; que prenerà era plaça der ancian, ar'entrada dera vila, caminau de Baiona.

Aquesta certificacion 5 estelas qu'ei valedera 4 ans.

LES ACTUS DU SECTEUR SOCIAL/SANTÉ

Réveillon solidaire

Après le succès de l'édition de l'an dernier, le CCAS relance son réveillon solidaire. La formule : un réveillon le 31 décembre pour les personnes isolées avec un repas servi par des élu.e.s et des bénévoles. Cette année le repas est ouvert aux personnes non orientées par les structures partenaires du CCAS. Si vous êtes intéressé.e, veuillez vous inscrire auprès du CCAS à compter du 17 novembre. Attention nombre de place limité.

Bals

15 novembre (Paris Guinguettes), 6 décembre (Ritournelle), 17 janvier (Michel Lagalaye), 7 février (Les Bourlingueurs), 14 mars (Jacky Dumartin), 25 avril (Paris Guinguettes), 23 mai (Ritournelle).

Rappel : bourse au permis

Le CCAS peut vous aider à financer votre permis de conduire. Conditions : avoir 18 ans ou plus et résider à Oloron depuis plus d'un an. Il faut remplir un dossier (www.oloron-ste-marie.fr > Mes services > Action sociale et solidarité > Interventions sociales). Déposez-le avant le 31 janvier pour que la prochaine commission puisse l'étudier.

Une permanence du CeGIDD Planning Familial

Le Centre Gratuit d'Information, de Diagnostic et de Dépistage des infections par le VIH/SIDA et autres infections sexuellement transmissibles, porté par le Planning Familial de Pau, ouvre une permanence à Oloron.

À retrouver tous les mercredis de 13h30 à 17h, à partir du 15 octobre 2025, au cabinet médical de la passerelle, 8 rue de la poste, pour toute personne souhaitant réaliser un dépistage anonyme et gratuit, ou pour toute autre demande ou question relative à la vie affective relationnelle et sexuelle, à la contraception, à la PrEP...

Vous serez reçu.e par un.e médecin, l'accueil se fait sans RDV.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet du planning familial :

<https://www.le-planning-familial-cegidd-64.org/>

Ou contacter le planning familial par téléphone au 06 89 66 77 75.

Permanences aux Restos du Coeur

Le CCAS élargit son intervention en pratiquant « l'aller vers ». Désormais, une fois par mois, une travailleuse sociale intervient aux Restos du Coeur pour venir à la rencontre des bénéficiaires et apporter une première information à leurs divers questionnements. Un relais est ensuite fait avec leur structure référente afin de poursuivre l'accompagnement.

Rdv de pneumologie à l'Hôpital

Le Centre Hospitalier d'Oloron Sainte-Marie (CHO) renforce son offre de soins avec l'arrivée de deux pneumologues hospitaliers dans le cadre des consultations avancées du CH de PAU.

Prise de rdv au 05 59 88 30 59 les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 17h - Jeudi 9h30-16h30

Séniors en vacances

Pour participer au prochain séjour fin avril 2026, rdv à la réunion d'information le mardi 13 janvier 2026 à 14h en salle Barthou. Séjour de 5 jours/4 nuits pour 404€/pers ou 228€ si éligible à l'aide ANCV. Réservé aux Oloronais.es de plus de 60 ans. Priorité aux primo-partants.





EN CHIFFRES

- Résidence créée en 1978
- 73 T1 33 m²
- Loyer 603 € ou 576 €/mois (avec ou sans balcon) TTC (électricité, eau, etc.)
- 54 femmes et 19 hommes
- Moyenne d'âge 86 ans
- 5 personnels :
2 veilleurs de nuit,
1 ASL,
1 AMP (Aide médico-psychologique)
1 agent polyvalent.

Les atouts de la résidence autonomie de l'Union

Elle accueille 73 personnes de plus de 60 ans avec un niveau de perte d'autonomie en GIR 5 ou 6.

La bâtisse située rue de l'Union abrite des logements indépendants à loyers modérés, ainsi que des espaces collectifs : salle de restaurant (pour les personnes ne souhaitant pas cuisiner chez elles), salle de sport qui sert aussi pour les ateliers de psychomotricité, bibliothèque, salle de jeux, salle de repos, ainsi qu'un vaste parc arboré surplombant le gave à l'arrière.

En plus du service de restauration, les résident-e-s profitent d'une présence 24h/24, de la navette urbaine avec un arrêt devant le bâtiment et d'un service technique pour les petits travaux du quotidien.

Dernier avantage et non le moindre, des animations sont programmées chaque jour de la semaine avec la participation d'intervenant.e.s extérieur.e.s : gym douce, musique/chant, massages, aide administrative, cuisine, lotos, sorties (marchés du territoire, médiathèque, etc.), ateliers mémoire, cafés-rencontres, rédaction du journal interne, groupe de parole, etc. Des professionnels de santé animent aussi des ateliers : psychomotricienne, art thérapeute, kiné qui propose du yoga, diététicienne, psychologue.

→ **La résidence dispose d'une liste d'attente, surtout pour les appartements avec balcon.**

Un conseil : faites un dossier même si votre besoin n'est pas immédiat.

Mutualisation

La résidence autonomie est réunie en CAPA (Comité d'Aide aux Personnes Âgées) avec les EHPAD Henri Laclau, Camou et René Gabe.

Cela permet de mutualiser les personnels comme le service technique, l'animation, etc. Et surtout, cela facilite les transferts vers un EHPAD si besoin.



Oloron reste mobilisée pour l'accueil de migrants

POUR (Piémont Oloronais Urgence Réfugiés)

- ➔ Créée en 2015
- ➔ 1 salariée coordinatrice pédagogique
- ➔ Origines diverses : Afrique noire (Mali, Congo, Soudan), Afghanistan, Azerbaïdjan, Ukraine, etc.
- ➔ Budget annuel 50 000 €
- ➔ 120 adhérents dont la moitié de bénévoles réguliers
- ➔ assopour.org
Vous souhaitez aider ?
- Bénévolat
- Dons (association reconnue d'utilité publique)

Pour mieux comprendre

Les migrant.e.s sont accompagnés, de leur arrivée à l'obtention du statut, par l'OGFA et France Horizon (accompagnement global des personnes lié aux diverses problématiques rencontrées), POUR (apprentissage), le CODDA et les Restos du Coeur (alimentation), le CCAS, le SDSEI et la Mission Locale (une fois le statut obtenu). Le statut ouvre certains droits comme le RSA. Avant son obtention, les migrant.e.s vivent avec une aide de 6,80€ /jour.

Depuis 2015, l'association POUR accompagne les demandeurs d'asile. Son président, Patrick Pitz, s'exprime.



Président de POUR, Patrick Pitz est inquiet, les subventions publiques ont baissé de 40% en un an et le contexte législatif devient plus restrictif : « à leur arrivée, les demandeurs d'asile n'ont pas le droit de travailler, ils doivent d'abord apprendre la langue et les coutumes, pour obtenir le statut de réfugié. Mais ensuite, pour accéder à l'emploi, même dans les métiers en tension, ils doivent prouver 12 mois de salaires sur les 24 derniers mois.... Comment faire ?! » Niveau de langue relevé, durée de validité du statut baissée, enfants qui obtiennent le statut mais pas les parents... le parcours des migrant.e.s est jalonné de difficultés et parfois d'incohérences. Ce contexte affecte l'action de POUR dans un quotidien déjà complexe à gérer : 60 à 65 migrant.e.s suivi.e.s, plus de 40 enseignant.e.s bénévoles à coordonner, 18 langues différentes,

une hétérogénéité des compétences acquises dans les pays d'origine.

L'association poursuit néanmoins courageusement ses objectifs et dispense des cours (français, mathématiques, code de la route), fournit des équipements informatiques, etc.

Sachant que seulement 30% des candidat.e.s obtiennent le statut.

Mais travailler au contact des migrant.e.s, c'est aussi de belles histoires : entendre des jeunes gens issus de pays en guerre dialoguer entre eux, entendre la satisfaction des patrons vantant la qualité des ouvriers migrants. Car en effet, beaucoup travaillent dans les entreprises locales.

Un jeune est tellement motivé qu'il part tous les matins à vélo à Orin pour son travail.

Un jeune Soudanais, jamais scolarisé, a trouvé un

emploi dans un garage, a utilisé le rapprochement familial pour faire venir sa femme qui s'est bien intégrée, ils ont des enfants. Son patron ne tarit pas d'éloges : « C'est un salarié exemplaire très bien intégré dans notre équipe ». « Ce serait plus compliqué aujourd'hui » tempère Patrick Pitz.

➔ **Beaucoup de migrants travaillent dans les entreprises locales et les patrons sont très satisfaits d'eux !**



Préparez votre demande de subvention

La campagne annuelle pour les demandes de subventions se poursuit jusqu'au 31 décembre.

Comme chaque année, la Ville a lancé sa campagne annuelle de subventions aux associations. Les responsables associatifs ont jusqu'au 31 décembre pour remplir et remettre le dossier de demande et le "contrat d'engagement républicain".

Tous les documents sont accessibles sur www.oloron-ste-marie.fr > Mes services > Vie associative > Demander une subvention

L'Harmonie prépare ses 150 ans !



Une grande fête en mai 2026 !

L'association veut fêter ses 150 ans les 23 et 24 mai 2026.

Au programme : des concerts le samedi avec une tête d'affiche attendue, et le concert de fin d'année de l'école de musique le dimanche, avec des jeux et des animations.

L'Harmonie lance un appel à tou-te-s ses ancien-ne-s musicien-ne-s pour participer au repas des 150 ans le 23 mai 2026 !

C'est la plus vieille association oloronaise ! Elle a été créée avant la loi de 1901 sur les associations. Son origine remonte à 1872, au lendemain de la guerre de 1870, sous la forme de la Fanfare des pompiers, qui a pris le nom d'Harmonie en 1876. À l'époque, les musiciens participaient déjà aux événements

locaux et disposaient déjà d'une école de musique. On peut donc dire que l'Harmonie n'a jamais varié de ses objectifs premiers, même si la lecture de son histoire sur son site internet montre qu'elle a subi quelques chahuts au milieu du XX^e siècle. Aujourd'hui, l'association compte une cinquantaine de musiciens réguliers

et comporte l'Harmonie municipale, l'Harmonie junior, le brass band de l'Harmonie et l'éveil musical (à partir de 5 ans). L'école de musique compte 70 élèves et forme à différents instruments : piano, saxo, clarinettes, trombone, batterie, flutes, trompette, etc.

DES JEUNES ENGAGÉ.E.S !

Qu'est-ce que l'engagement sinon donner du sens à sa propre existence ? À ce titre, nos jeunes concitoyen-ne-s, comme les générations précédentes, s'engagent dans diverses activités, différents parcours, selon des modalités particulières. À Oloron Ste-Marie et en Haut-Béarn, elles et ils prennent toute leur part dans leurs études, leurs apprentissages professionnels, au service de leurs associations, pour leur commune, pour elles et eux-mêmes, et pour les autres. C'est ce que nous montrons ici, en vous invitant à les rejoindre le 20 décembre prochain à La Friche, pour une soirée « engagement » du dispositif Agora, soutenu par l'Union Européenne.

Conseil Municipal des Jeunes

Actuellement, 9 membres de 11 à 17 ans coopèrent sur des projets d'animations.

Tu as envie de les rejoindre pour « bouger ta ville » ? Contacte Thomas à jeunesse@oloron-ste-marie.fr

Dans les associations

Les jeunes forment une base importante pour le milieu associatif, qu'elles/ils soient engagé-e-s dans les comités des fêtes, les associations sportives (encadrement, arbitrage, titres et médailles), la commission « jeunes » de la Friche, etc.

Le monde du travail

Elles ont fait les titres de la presse locale ! Lys Labarthe s'est distinguée dans les métiers de l'esthétique, Sandy Courèges est meilleure apprentie de France en électricité. D'autres se remarquent aussi dans le milieu professionnel comme ceux qui travaillent de bonne heure dans les boulangeries locales, ou un jeune en alternance au LPA de Soeix et dans une entreprise d'espace vert, par exemple.

Pour la culture

Un groupe de jeunes est en passe d'obtenir une « bourse projet jeunes » (coup de pouce financier de la Ville) pour réaliser un court-métrage. Ce sera leur 2^e projet de ce type après « La Forêt de Basajaun » réalisé récemment avec l'accompagnement d'Oloron Prévention.

Insertion

Elles/ils étaient en quête de projet de vie, les voici désormais actifs ! Grâce au dispositif Sésame, porté par l'association « Osons ici et maintenant », une dizaine de jeunes de 16 à 25 ans s'est formée aux métiers du sport et de l'animation et a validé une formation type BPJEPS. Une nouvelle session démarre en novembre.

Secours et solidarité

Les sapeurs-pompiers d'Oloron Sainte-Marie ont récemment récompensé leur 1^{ère} promotion de JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers), une formation exigeante au service des autres, de tout-es.

A G O R A

Il s'agit d'un espace d'expression et de création dédié aux jeunes de 16 à 30 ans. Bénéficiant de fonds européens, cette Agora se réunira le samedi 20 décembre à la Friche.

Au programme :

- Un temps réservé aux 16-30 ans déjà dans le

dispositif ou souhaitant le rejoindre, de 16h à 20h : démonstrations, ateliers pratiques, forum avec des élu-e-s

- Un temps festif et musical ouvert à tout-es, à partir de 20h



Une nouvelle rentrée dans les écoles publiques

438 élèves, soit le même effectif qu'à la rentrée 2024, ont fait leur rentrée dans un contexte de démographie scolaire en baisse générale.

La rentrée s'est effectuée le 1^{er} septembre dans des écoles embellies. Il s'agit notamment de travaux de peinture (salles de classe, préau à Saint-Cricq élémentaire avec l'aide des ateliers jeunes), de pose de stores et de ventilateurs de plafonds dans diverses salles de cours, et de nombreuses améliorations (portes, fenêtres, sanitaires, espaces verts, électricité, étagères...)

Les travaux se chiffrent à 170 000 € pour ceux réalisés par les entreprises, et 620 heures par les agents communaux.

D'autres travaux sont programmés dans les mois à venir : encore des peintures, ainsi que le remplacement des portes vitrées de l'école Navarrot, par exemple.

La Ville soutient les écoles et les familles

Budget global (service Éducation, travaux, volet social)

1,9 M€

Budget annuel de fonctionnement du service Éducation

245 000 €

Par an et par élève

67€ de fournitures

1,65 € de pharmacies scolaires collectives

7,5 € de jouets (Noël)

10 € de photocopies

Ainsi que :

9400 € de transport pour les sorties sportives, culturelles et pédagogiques

3000 € dédiée pour les sorties scolaires avec nuitées

2800 € pour les spectacles à Jéliote

3000 € de jeux et 3500 € de prestations pour les temps périscolaires

Aides à la cantine ou la garderie

Des aides pour la cantine, la garderie et les Accueils de Loisirs Sans Hébergement peuvent être octroyées par le Centre Communal d'Action Sociale. Elles s'échelonnent de 25 à 75% selon les revenus des familles.

En savoir plus sur www.oloron-ste-marie.fr > Mes services > Action sociale et solidarité > Aides aux familles

➔ **Sans oublier le "chèque famille" d'une valeur de 50€, offert à tout élève oloronais-e scolarisé-e en primaire, pour financer l'adhésion aux associations conventionnées !**

➔ **Depuis le 1^{er} janvier, nos écoles sont équipées de composteurs. Pour recycler, éduquer et lutter contre le gaspillage alimentaire tout en enrichissant les espaces verts des écoles, de la commune, et des habitant-es (sur demande).**

Faire de la cour de récré un lieu de nature

La renaturation des cours d'écoles, engagée depuis deux ans, va prochainement entrer dans sa phase opérationnelle. De quoi s'agit-il ?

Les cours de récréation sont au centre de multiples enjeux. Leurs principaux utilisateurs sont les enfants : elles doivent donc se composer d'espaces d'activités divers, de jeux et/ou de repos, et répondre à plusieurs volets dans la progression de l'enfant (agilité, réflexion, gestion du risque, autonomisation, etc.), en maîtrisant une implantation non genrée afin de favoriser la mixité de la cour.

L'objectif premier est de les rendre plus végétales. Historiquement, les cours d'école n'étaient pas bétonnées ; elles n'étaient pas vertes non plus. Dans les années 1930, elles étaient souvent recouvertes de sable.

Les enjeux climatiques actuels, potentialisés par l'âge avancé des bâtiments accueillant les écoles, imposent d'y apporter plus de fraîcheur. Mais l'approche globale et l'impératif de sécurité nécessitent de réfléchir aux espèces végétales choisies pour qu'elles apportent la biodiversité, sans risque sanitaire et/ou sécuritaire.

Les cours d'écoles sont surveillées et nettoyées par le personnel périscolaire,

servent de support pédagogique et éducatif au personnel enseignant, sont entretenues par les services techniques... bref, leur renaturation doit satisfaire tou-te-s les usager-e-s !

Enfants, enseignant-e-s, parents, services municipaux, élu-e-s, associations partenaires (Curieux de Nature et Béarn Initiatives Environnement) travaillent de manière concertée sur ce projet depuis deux ans. Toutes et tous ont visité l'école de Billère qui a mis en place un projet similaire. Le constat y est tout à fait positif : les cours d'école sont moins bruyantes, grâce au végétal qui coupe le son là où le béton l'amplifie. L'aménagement global multiplie et diversifie les lieux d'activités des enfants, ce qui génère des récréations plus sereines et un retour en classe plus apaisé.

À Oloron Sainte-Marie, des perspectives d'aménagement sont co-construites. Elles seront prêtes d'ici la fin de l'année. Restera à chiffrer les propositions, après examen des contraintes budgétaires et techniques, en 2026.



23/03/2023 et 27/04/2023
L'idée de revitalisation naît en réunions de parents d'élèves

16/05/2023
Lancement du projet en mairie
Définition des objectifs et création de 5 collèges

04/06/2024
COPIL n°1

09/12/2024
Visite hivernale des écoles de Billère

12/12/2024
COPIL n°2

17/04/2025
COPIL n°3, présentation des premières esquisses

22/05, 26/06, 30/06 et 03/07
Temps de travail et d'échanges dans chaque école pour affiner les plans

Été 2025
Finalisation des plans

16/06/2025
Visite estivale des écoles de Billère
Propositions concrètes d'aménagements par le collège "Experts"

Novembre 2025
COPIL n°4 : validation des plans de masse + présentation des aménagements proposés + chiffrage du projet

Lors d'une visite à l'école de Billère qui a mené un projet semblable, plus avancé.

À VOTRE SERVICE

Inscription sur les listes électorales



En vue des élections municipales des 15 et 22 mars prochain, le service Population rappelle que la date limite pour l'inscription sur les listes électorales est fixée le vendredi 6 février. Il faut se présenter à l'accueil de l'Hôtel de Ville muni d'un justificatif de domicile à son nom (la facture de téléphone portable n'est pas recevable) et d'une pièce d'identité en cours de validité.



Recensement obligatoire à 16 ans

Ce recensement permet au jeune d'être inscrit.e à la dernière étape du « parcours de citoyenneté », la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) qui s'impose à tous les citoyens avant l'âge de 18 ans. À l'issue de la JDC, un certificat de participation est remis, qui est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, notamment le permis de conduire.

→ En savoir plus sur www.oloron-ste-marie.fr > Mes services > Etat-civil > Recensement obligatoire à 16 ans



Interdiction de brûler les déchets verts

L'article 84 du Règlement sanitaire départemental prévoit que « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets est interdit. [...] La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou d'immeuble est interdite ».

Or, les déchets verts produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers au sens de la circulaire du 18 novembre 2011.

L'infraction à cette règle constitue une contravention de 3^e classe pouvant atteindre 450 €.

L'été dernier, la préfecture a rappelé l'interdiction en période de sécheresse, néanmoins, cette interdiction s'applique toute l'année. À savoir toutefois que des dérogations peuvent être accordées par le préfet. Renseignements auprès de la préfecture.



L'Espace France Service d'Oloron Sainte-Marie a ouvert ses portes le 2 juin.

Aides proposées sur place :

- Aide aux démarches avec : CAF, MSA, impôts, assurance maladie, retraite, France Travail, France Rénov', chèques énergie, Poste, ministère de la justice, France Titres, URSSAF, etc. ;
- Accompagnement personnalisé ;
- Accès libre à un poste informatique ;
- Soutien pour les démarches en ligne.

10 rue Pablo Picasso (Pôle des Pyrénées)
Sans RDV du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ; le vendredi de 9h à 12h.

Ce nouvel Espace est porté par la MSA Sud Aquitaine.

Noces d'or

Comme chaque année aux alentours du 14 février, la ville propose aux couples qui fêtent leurs 50 ans de mariage (ou plus s'ils n'ont pas déjà été célébrés lors de cette cérémonie), de s'inscrire pour venir fêter leurs noces d'or en mairie. Inscrivez-vous dès maintenant ! Renseignements au service Population.

Obligation de tenir les chiens en laisse

Selon l'article 8 de l'arrêté municipal du 5 novembre 2012, « les personnes se promenant avec leur chien sur tout le territoire communal doivent obligatoirement les tenir en laisse ». Une amende est prévue en cas de non-observation de cette règle. Il en va de la sécurité des autres personnes et des autres animaux.

Centre-ville : la collecte en points d'apport volontaire entre en action !



4000 Oloronais-es sont concerné-e-s. Pour savoir si c'est votre cas, vous pouvez consulter la carte interactive du Sictom.

→ À noter

Les résidences conservent la collecte en porte-à-porte
Les maisons particulières auront le temps de s'habituer grâce à un double-service mis en place jusqu'en mai 2026

DÉCOUVREZ COMMENT FAIRE BON USAGE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Pour éviter les nuisances sonores, merci de privilégier un dépôt **entre 7h et 22h**

QUI EST CONCERNÉ ?

Sur tout le territoire du Haut-Béarn, les cœurs de communes historiques avec des rues étroites et les habitats ruraux éloignés sont équipés de colonnes aériennes ou semi-enterrées pour permettre la mise en place de la collecte en point d'apport volontaire.

COMMENT ÇA MARCHE ?

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

-  **Pas de bacs encombrants** sur les trottoirs
-  **Maîtrise des coûts** et meilleur bilan carbone
-  **Moins de km** à effectuer pour les camions bennes
-  **Disponibilité 24h/24, 7j/7**
-  **Mode de collecte** mieux adapté aux **résidences secondaires**
-  **Plus de bac à sortir**, plus de crainte de manquer le jour de sortie



ORDURES MÉNAGÈRES

- Mettez vos déchets en sacs bien fermés ;
- Utilisez des sacs de 50 litres maximum ;
- Ne pas jeter des cendres (cigarette, barbecue...).

EN SAC
50 litres max



EMBALLAGES ET PAPIERS

- Mettez vos déchets en vrac, sans sacs, les déchets bien séparés les uns des autres (ne pas imbriquer) et bien vidés.

Attention : Les évolutions au centre de tri ne permettent plus l'utilisation des sacs pour la collecte sélective des emballages et papiers. Les sacs sont automatiquement orientés en refus ! Pour un geste de tri efficace vous pouvez utiliser un sac cabas.

EN VRAC
Pas de sacs



EMBALLAGES EN VERRE

- Seulement les bouteilles, pots et bocaux en verre ;
- Mettez vos verres d'emballage en vrac sans sac et bien vidés.

EN VRAC
Pas de sacs



**LE DÉPÔT SAUVAGE,
ON LE COMBAT
ENSEMBLE !**

Le dépôt de déchets au sol est strictement interdit. L'utilisateur ayant effectué ce dépôt est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à une contravention de 5^{ème} classe (1 500 €), selon la gravité des faits.



À SAVOIR



Pour faciliter le déplacement en vrac de vos déchets le Sictom vous distribue un sac cabas.



Pour les cartons bruns, merci de les déposer en déchetteries.

NOS COMMERÇANTS ET ARTISANS

Maxi Zoo



Le leader français et européen de l'animalerie a ouvert un magasin en périphérie d'Oloron. Trois employés vous y accueillent sous la direction de Guillaume Badoz. Sur place, vous trouverez tout le nécessaire pour le bien-être de votre compagnon : de l'alimentation, des accessoires, produits d'hygiène et de couchage, de marques nationales ou exclusives. Pour s'adapter au territoire, le magasin cible chat, chien, cheval, oiseaux du ciel et domestiques, rongeurs et basse-cour. Pour d'autres produits particuliers, Maxi Zoo propose le click and collect livré en magasin.

Lun au sam 9h30-19h / 40 bd François Mitterrand
05 25 64 02 20 / maxizoo.fr

Sushis Chez Kiêu



D'origine vietnamienne, Kiêu Jacquier régale Oloron depuis plusieurs mois avec ses sushis et autres spécialités asiatiques, nouilles sautées, plats à base de poisson cru ou de viandes marinées. Tout est fait maison par Kiêu et par sa fille Céline. Elles proposent essentiellement de la vente à emporter, ainsi que quelques emplacements, à l'intérieur ou en terrasse, pour celles et ceux qui préfèrent manger sur place.

7 B Rue Van Gogh / 09 56 47 05 31  
Du mar au jeu 11h30-14h30 et 17h30-19h30, ven et sam ouvert jusqu'à 20h30

La Balmo tufting

Magali Balmori propose des créations originales en laine (décorations murales, tapis, miroir, magnet, housse de coussin, etc.) réalisés via la technique du tufting qui transforme de simples fils de laine en décoration uniques. Chaque pièce est faite maison, et surtout, pleine de caractère. Magali anime également des ateliers d'initiations au Tufting pour les plus de 12 ans. Retrouvez-la régulièrement sur les marchés artisanaux du département ! Commandes personnalisées possibles (voir coordonnées).



"La Balmo Tufting"

www.labalmotufting.com / balmorimagali@gmail.com



Bar à tapas Les Darons

Laurent Gasca et Romuald Linares s'étaient lancé un défi : celui d'ouvrir le bar qui manquait à Oloron. C'est chose faite depuis quelques mois. Ils y servent soft ou alcools : apéritifs, spiritueux, liqueurs, ainsi qu'une carte de cocktails et de bières (pression et bouteilles) régulièrement renouvelée et une carte des vins. Le tout accompagné de tapas à base de produits locaux. Ils proposent aussi des tenders de leur roûisserie voisine et une assiette vegan. Sur place, vous trouverez une ambiance cosy et chaleureuse : atmosphère afterwork les mercredi et jeudi, et animations (concerts, soirées à thème, scènes ouvertes...) les vendredi et samedi. Privatisation sur demande pour vos événements.

Mer-jeu 16h-23h, ven-sam 16h-1h / 05 64 72 26 89  



Épicerie de la lune



Depuis le 10 octobre, Adelyar Assadullah a ouvert son épicerie dans l'ancien local de la Librairie l'Escapade. Il réalise ainsi son souhait de revenir dans ce métier après l'avoir précédemment exercé à Pau. Il propose une alimentation variée : conserves, aliments secs, sucré (biscuits, gâteaux, barres chocolatées, etc.) ou salé, chips, boissons de toutes sortes (alcools et autres), ainsi que des produits de la vie courante (papier absorbant, etc.) ainsi que des boissons fraîches et plusieurs variétés de pizzas surgelées. Son plus : son amplitude horaire !

16 rue de la Cathédrale Ouvert 7j/7, 11h-23h sans interruption 

Les petites infos des commerces

BéarnTek

Après plus de 15 ans dans la galerie d'Intermarché, l'enseigne de technologies a déménagé à l'ancienne bijouterie en face du cinéma, au 63 rue Carrérot.

Les horaires restent les mêmes : du lun au sam, 10h-13h et 14h-19h.

Escape Game

On l'attendait, il est enfin arrivé ! LAB Escape Game a ouvert un nouveau scénario sur le thème du Nautilus.

De 2 à 5 joueurs. 12 avenue du 4 septembre.

Réservations en ligne sur www.lab-escape.fr

Studio de yoga

En plus de son salon de massage l'an dernier, Marina Fortict propose des cours hebdomadaires de Hatha Yoga, Vinyasa, Yoga/ Pilates ainsi que des séances de respiration et méditation. C'est accessible aux débutant(e)s, renseignez-vous !

223 chemin du Poète. 06 95 94 30 01.

www.marinasananas.fr

Du nouveau au Centre Shakti

38 avenue Auguste Peyré

Massages bien-être

Formée en massages californien, ayurvédique et amma, Chloé Dirninger s'adapte à vos besoins, que vous soyez enfant, adolescent ou adulte. Elle propose une dizaine de massages différents (crâne, pieds, hawaïen, indien, femme enceinte, etc.). Elle aime aussi suivre son intuition pour personnaliser le soin. L'idéal pour s'accorder une parenthèse bien-être dans une ambiance chaleureuse ! Ou pour l'offrir à ses proches par le biais de bons cadeaux.

Du lun au sam sur rdv 06 29 34 21 98 / www.encorpsetmaintenant.com

Psychothérapies

Lysiane Perron met ses années d'expérience au service de votre mieux être. Elle peut vous recevoir pour une psychothérapie globale, suivant des approches classiques : psychodynamique, psychosomatique, psychogénéalogie. Ce qui permet de transformer sa souffrance en force (deuils, crises, maladies, périodes périnatales compliquées...). Elle est aussi formée à la thérapie brève et solutionniste "MOSAIC" (post EMDR) qui permet un reconditionnement neuronal, en d'autres termes, cela permet de soigner les personnes présentant : des troubles de stress posttraumatique, un burn out, une dépression, des addictions, etc. sans se replonger dans le traumatisme/trouble initial. Enfin, elle propose aussi des ateliers d'art-thérapie. Rdv possibles en visio ou par tél pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

psychotherapeute64@gmail.com / Message ou SMS au 06 14 89 38 14

Kinésiologue

Pour soulager sujets de stress, émotions bloquées (deuil, séparation, déménagement, etc.), symptômes physiques chroniques (fatigue, exzéma, etc.), schémas limitants (image de soi négative, burn-out, etc.), ou difficultés d'apprentissage, Virginie Ayçaguer vous accompagne (nourisson, enfant, adolescent et adulte). En kinésiologie, le corps est considéré comme la "carte-mémoire" de notre vécu où sont "enregistrés" tous les événements douloureux. Grâce à un test musculaire, les déséquilibres sont identifiés (psychologique, émotionnel, physique et énergétique) et libérés par le biais de protocoles d'équilibration.

Sur rdv au 06 10 04 33 16 / revelersonpleinpotentiel.com



OLORON MAINTENANT

Pourquoi nous disons **NON** au bail emphytéotique de « La Friche »

Chères oloronaises, chers oloronais, Il y a quelques jours, le conseil municipal d'Oloron-Sainte-Marie s'est prononcé sur un projet qui engage notre ville pour... **50 ans**.

Il s'agit d'un bail emphytéotique concernant La Friche, ce bâtiment de 1 700 m² au cœur de la ville, récemment rénové pour un coût colossal de **3,54 millions d'euros hors taxes**.

Notre groupe d'opposition, Oloron maintenant, souhaite réaffirmer avec clarté que **jamais, nous n'avons adhéré à ce projet** de schéma de gouvernance de la Friche par une association.

Ce bail emphytéotique est une décision **de la majorité municipale, porté et signé par Marie-Lyse Bistué**, qui devra en assumer seule la responsabilité politique.

Nous, élus de l'opposition, tenons à dire clairement aux habitants : **nous avons voté contre ce projet**. Et voici pourquoi :

Un coût excessif et démesuré 3,54 millions d'euros, c'est un effort

énorme pour notre commune. À l'heure où les besoins sont criants pour les écoles, la voirie, la transition écologique ou la sécurité, est-il raisonnable d'investir une telle somme dans un projet dont la réussite n'est pas garantie ?

Une durée injustifiable

Le bail proposé est de **50 ans**. Cela représente deux générations entières. Autrement dit : une décision prise aujourd'hui et qui va s'imposer jusqu'en 2075 !

Or, la loi permet de signer un bail beaucoup plus court : dès 18 ans. Rien n'imposait donc d'enfermer la commune dans un engagement aussi long.

Une perte de maîtrise

Le bâtiment, financé par l'argent public, sera confié à une association récemment créée. Une structure fragile, sans garantie de stabilité, qui aura les clés du lieu pendant un demi-siècle.

La commune, elle, perdra son contrôle quotidien. Et en cas de difficultés, conflits ou échec du projet, ce sont bien les oloronaises et les oloronais qui paieront la facture.

Une décision précipitée

Enfin, rappelons que le calendrier politique est discutable. Dans **six mois**, les oloronaises et les oloronais choisiront leur future équipe municipale. Pourquoi décider maintenant, à la hâte, d'un engagement majeur qui lie la ville pour 50 ans ?

Par respect démocratique, il aurait été plus juste d'attendre que les habitants s'expriment.

Notre position

Nous ne sommes pas contre la nécessité de redynamiser le centre-ville. Au contraire. Mais la méthode et les choix retenus posent problème. Cela doit se faire avec prudence, avec sérieux, avec respect pour les finances publiques et pour l'avenir des générations futures.

Ce bail emphytéotique est trop cher, trop long, trop risqué, en période de vigilance à l'approche des élections. C'est pourquoi nous avons voté **contre**.

Carine NAVARRO

Jean-Paul PORTESENY

Jacques MAISONNEUVE

OLORON SAINTE MARIE, ENSEMBLE FAISONS LA RAYONNER

HOMMAGE

Vive émotion lors de l'hommage rendu au dernier conseil municipal, à René Lassalle, Jean-Marc Larroucau et André Larrieu, trois de nos agents des services techniques récemment disparus, et dont le souvenir restera pour longtemps encore dans la mémoire collective des services municipaux de notre ville.

POLICE MUNICIPALE

Pour avoir incessamment plaidé tout au long de ces dernières années pour un renforcement en effectifs et moyens de notre police municipale afin, qu'en lien étroit avec nos forces de gendarmerie, elle soit en mesure de garantir la tranquillité et la sécurité au quotidien des habitants de notre ville, nous ne pouvons bien sûr que nous réjouir de l'arrivée du Capitaine Saoudi Issoufi, Chef de service, à qui nous souhaitons la bienvenue. En espérant aussi et surtout qu'avec celui de Cyril, d'autres recrutements suivront !

FRICHE / RUE ROCGRAND

Nous ne reviendrons pas ici, il va y avoir bien d'autres occasions d'en faire très vite le bilan, sur nos plus extrêmes réserves et vives inquiétudes, tant en matière d'investissement que de fonctionnement, quant au projet en cours d'achèvement de La Friche.

En revanche, saluons le beau travail réalisé avec beaucoup de professionnalisme, de savoir-faire et de légitime fierté aussi, par nos employés municipaux dans la rue Rocgrand attenante.

BIENNALE DE L'ARCHITECTURE

Tout en réaffirmant haut et fort notre plus profond attachement à toutes les initiatives qui peuvent contribuer au rayonnement de notre ville, à fortiori si elles sont source de véritables retombées économiques, nous nous sommes cependant insurgés lors du dernier conseil municipal d'avoir à voter une subvention sans la moindre indication quant au programme de ces 3 journées de rencontres d'architectes pour un budget global

prévisionnel de 200 000 € composé en grande partie de subventions (Etat, Régions, Entreprises et autres organismes divers).

DEVIATIONS

De manière grandiloquente, notre Député affirmait lors du conseil municipal du 12 avril 2024 que tout était prêt et « budgété » pour que les déviations des villages de Gurmençon et d'Asasp-Arros soient immédiatement lancées.

Propos irresponsables puisque M. le Préfet des Pyrénées Atlantiques vient d'annoncer par courrier du 25 septembre dernier le lancement à venir des études nécessaires à pareil projet.

Une décision qui bien que tardive ne peut que nous réjouir pour les habitants de ces villages, et qui nous incite aussi à poursuivre le combat pour la Gabarn-Gurmençon, seule à même d'endiguer ce flot insupportable de camions traversant dangereusement notre ville d'Oloron.

Daniel LACRAMPE

Clément SERVAT

PRÉSENTS POUR L'AVENIR

INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

Notre ville subit une pression routière insupportable, due au passage incessant du transport de transit international. Ce flot continu de poids lourds traverse quotidiennement le cœur d'Oloron-Sainte-Marie, à proximité immédiate des crèches, des écoles, du centre hospitalier, des maisons de retraite et des zones

résidentielles densément peuplées. Cette situation insécurise les riverains et cyclistes, et compromet l'objectif imposé à notre ville de réduire 50 % des émissions de carbone d'ici 2050.

Face à cette réalité, il est urgent d'agir !

Notre ville doit porter ce combat avec fermeté et interpeller les autorités publiques sur leurs responsabilités. La mise en place d'une déviation à

Oloron-Sainte-Marie doit être une priorité absolue. Il en va de la sécurité, de la santé et du bien-être de nos concitoyens.

André LABARTHE

Plus d'infos sur le blog : <https://oloron-elu-opp6.over-blog.com/>

COLLECTIF CITOYEN OLORON

La Friche devrait ouvrir avant l'hiver. C'est une bonne nouvelle pour le centre-ville, et l'occasion de veiller à ce que tout le monde en profite. Y compris les personnes porteuses de handicap, les parents et leurs enfants, les piétons.

Si le bâtiment sera bien aux normes, s'y rendre depuis la cathédrale, la gare ou la mairie relève de la gageure :

trottoirs insuffisamment larges, encombrés par un stationnement inapproprié, passages cloutés avec marches peu franchissables, navettes trop éloignées.

Nous invitons la Municipalité, sa majorité politique et les services techniques compétents à intervenir sans repousser le problème : repeindre les places de parking de

façon à récupérer de la largeur pour les trottoirs, les abaisser en bateau au niveau des franchissements, davantage desservir le jardin public avec la navette, réduire l'emprise automobile par un plan de circulation.

Pierre BAHOU

OLORON SAINTE-MARIE CONFLUENCE DES ÉNERGIES

Pour une mobilité enfin à la hauteur d'Oloron

L'étude récemment publiée par La République des Pyrénées sur le climat vélo à Oloron ne fait que confirmer ce que nous savons toutes et tous : se déplacer dans notre ville est devenu un parcours d'obstacles. Circulation difficile, insécurité sur les trajets, absence d'aménagements pour les mobilités douces : le constat est sans appel.

Depuis six ans, rien ou presque n'a changé dans le plan de circulation. Pendant ce temps, la majorité municipale a fait le choix de concentrer l'essentiel des investissements sur le projet de la

friche, présenté comme le symbole du renouveau urbain. Ce choix était une erreur. Les urgences étaient ailleurs : entretenir nos voiries, sécuriser les déplacements, et accompagner les nouveaux usages.

Nous payons aujourd'hui le prix de cette politique à courte vue : pas de pistes cyclables dignes de ce nom, des trottoirs dégradés, des rues encombrées et toujours aucune perspective claire pour réduire le trafic de transit.

Quant à la déviation Gurmençon-Gabarn, elle demeure à l'arrêt, faute de volonté politique. Les poids lourds continuent de traverser le centre-ville, au détriment de la sécurité et de la qualité de vie des habitants.

Nous voulons une autre approche : un véritable plan de circulation, cohérent et ambitieux, qui permette la cohabitation apaisée entre piétons, cyclistes et automobilistes. Réhabiliter nos espaces publics, repenser les déplacements du quotidien, redonner place aux mobilités douces : c'est ainsi que nous rendrons Oloron plus sûre, plus agréable et plus moderne. Remettons enfin les priorités au bon endroit : au service du quotidien des Oloronaises et des Oloronais.

Laurence DUPRIEZ
Ing-On TORCAL



**RETROUVONS-NOUS POUR LA
CÉLÉBRATION DES LUMIÈRES
LE 5 DÉCEMBRE 2025**

NOËL 2025